



LE SAINT-BRISOIS

JANVIER - FEVRIER - MARS 2023
N° 17



Petit clin d'œil à notre Eglise... un peu d'histoire...

Début construction fin XIIe, destruction en 1356 (offensives anglaises), rétablissement au XVIe siècle. Probables reconstructions au XVIIIe siècle.

Propriétaire : Commune de Saint-Brice

Affectataire : Diocèse de Meaux

Eglise orientée, de plan longitudinal, terminée par un chevet plat. Une tour-clocher flanque la première travée méridionale du chevet. Une annexe flanque le côté septentrional du chevet.

L'église est particulièrement haute.

La façade occidentale est précédée d'un petit porche en bois et est ouverte par un *oculus* dans sa partie haute.

Les murs de la nef sont composés de deux niveaux. Le niveau inférieur est scandé d'arcs en plein cintre (ancien bas-côté disparu) ; le niveau supérieur est percé de minces baies en plein cintre.

Le chevet de deux travées est percé de minces baies en plein cintre. Il possède des bas-côtés.

Des contreforts épaulent l'ensemble des murs de l'édifice.

Une tour-clocher est adossée au sud. Elle est cantonnée de contreforts, percée de jours et de quadrilobes dans sa partie haute. Elle est couronnée d'une flèche.

L'église est couverte d'une toiture à double pente. L'annexe au nord (chapelle ou sacristie) est coiffée d'une toiture en croupe.

(extrait de l'Observatoire du Patrimoine Religieux)



01. VOTRE MAIRIE

Mairie

1 Rue Pasteur
77160 SAINT-BRICE

☎ 01 64 00 06 09

@ mairie-saint-brice@orange.fr

Site www.saintbrice77.fr



Mairie de Saint Brice 77160

Secrétariat

Catherine THOMAS

Ouvert au public les lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h00

1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00

Retrouver toutes les informations utiles de la Commune

[http :www.saintbrice77.fr](http://www.saintbrice77.fr)

Récapitulatif des pilotes de commissions

FINANCES	Marie-Pierre MOTHRE	COMMUNICATION ASSOCIATIVE RESSOURCES HUMAINES	Marie-Pierre MOTHRE
TRAVAUX	Frédéric FADIN	AFFAIRES SCOLAIRES	Virginie BOURON
RESEAUX	Hervé MARTIN	C.C.A.S	Marie-Pierre MOTHRE
URBANISME	Cécile CHARTIER	GESTION DU PERSONNEL	Bernard LANGLET

Comité de Direction

Directeur de publication : Bernard LANGLET

Comité de Rédaction : Cécile CHARTIER - Michèle DAUDON - Sébastien LEROY -
Christine LORIN - Marie-Pierre MOTHRE

Date de parution : AVRIL 2023

03. IL ÉTAIT UNE FOISSAINT-BRICE

03.01 HISTOIRE ...COMMENT NOTRE VILLAGE S'EST « BAPTISE SAINT-BRICE »

Saint-Brice est un hagiotopeyme.

Au cours de la Révolution Française la commune porte le nom de Fontenay-Brice en l'an II.

Le bourg s'est appelé Fontaine jusqu'en 1300 environ, « une source, un œil d'eau près d'un menhir ».

On lui reconnaissait la vertu de dénouer les enfants, de les faire marcher, de les faire parler si bien qu'on disait d'une femme bavarde : « Elle a bu à la source de Saint-Brice »



Notre Menhir (cad. C 223) :
inscription aux Monuments
Historiques par arrêté du 16 mars
1945.

Période de la construction :
NEOLITHIQUE

Le menhir est constitué d'une dalle en meulière de 1,50 m de hauteur, large à la base de 2,50 m et une épaisseur de 0,50 m (chiffre approximatif).

04. VIE DE LA COMMUNE

04.01 VŒUX DU MAIRE DU 21 JANVIER 2023

Après 2 ans d'absence de cérémonie des vœux du maire, vous étiez nombreux à vous réunir.

Nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur Olivier LAVENKA, maire de Provins, qui a ouvert son intervention de vœux aux Saint-briçoise et Saint-briçois, suivie de l'élocution de notre maire.

04.02 CADEAU AUX MEMBRES DU PERSONNEL

Le 19 janvier dernier, le maire a tenu à assurer la remise des cadeaux au personnel communal. Il leur a été remis une carte cadeau pour leurs étrennes.



Fin de la représentation

04.04 LE CLUB DES SOLISTES

En Février dernier, le Club des Solistes a organisé un repas déguisé





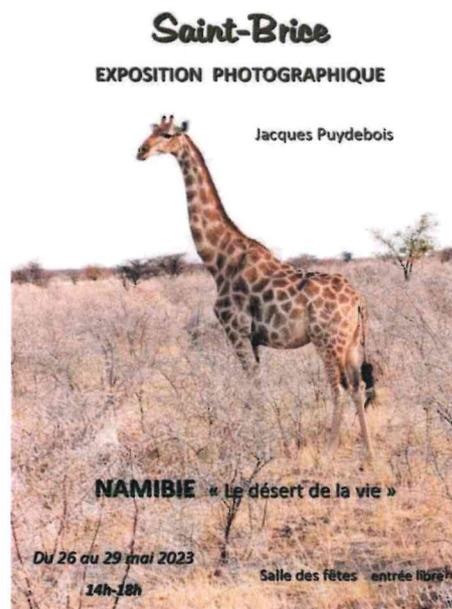
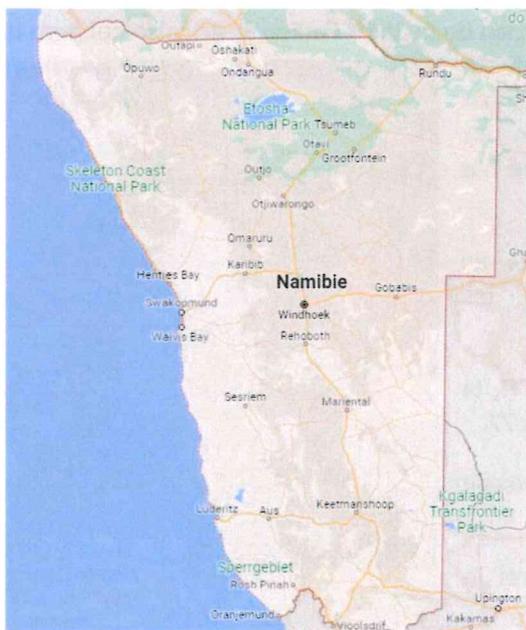
Pour tous renseignements et inscriptions : Mme Françoise MARTINAND (06 30 10 26 16)

Tarifs : 2 € le mètre pour les Saint-Briçois - 4 € le mètre pour les Extérieurs & Professionnels.

06. RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

06.01 EXPO PHOTO SUR LA NAMIBIE DU 26 AU 29 MAI 2023

Monsieur Jacques Puydebois nous fait l'honneur de la primeur de sa nouvelle exposition photo, née de son dernier voyage en Namibie. Des instants de proximité avec de magnifiques animaux sauvages, des déserts et des étendues à couper le souffle, des couleurs flamboyantes, la découverte du peuple des Himbas... une invitation au voyage pour tous.



06.02 FOULEE SAINT-BRICOISE 4 JUIN 2023

06.02.01 Assemblée Générale de la Foulée Saint Briçoise

L'assemblée générale de la Foulée Saint Briçoise s'est tenue en février dernier.

Avis à tous ceux qui voudraient donner de leur temps. N'hésitez pas à contacter M. André VION (au 06 12 88 67 61 ou par mail vionandre@sfr.fr)

06.03 CONCERT DU 17 JUIN 2023



N'oubliez pas, on vous attend !

07. ACTION SOCIALE

07.01 LE C.C.A.S

Petit rappel

Son rôle principal est d'**orienter, recevoir et conseiller** le public sur les démarches à effectuer dans le domaine **social**.

Toute personne nécessitant des aides administratives, financières ou juridiques peut faire appel au C.C.A.S. Pour cela, deux (2) personnes y sont dédiées et joignables :

Michèle DAUDON	06 12 09 13 91
Marie-Pierre MOTHRE	06 84 11 99 17

N'hésitez pas à les consulter, et en cas d'indisponibilité, laissez-leur un message, elles vous recontacteront.

07.02 ATTENTION : DÉMARCHE FAUDULEUSE (RAPPEL)

ATTENTION, DEMARCHE FRAUDULEUSE !

Plusieurs habitants de la commune ont reçu des appels téléphoniques stipulant que la commune de Saint-Brice allait être coupée d'internet, de télévision et de téléphone depuis un certain temps. Pour éviter cela, les démarcheurs vous préconisaient d'appeler un numéro qu'ils vous donnaient afin de vous rattacher à un nouveau service (payant bien entendu !).

Surtout, ne répondez jamais à ce genre de démarche, n'hésitez pas à appeler votre mairie pour le signaler et vérifier ces dires.

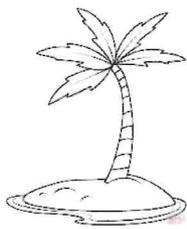
Soyez aussi très prudents vis-à-vis de tout démarchage, ne laissez entrer quiconque à votre domicile.

Si besoin, contactez le CCAS, un voisin ou le commissariat (17).

Placez les chiffres de 1 à 9 de sorte que toutes les opérations soient justes

$$\begin{array}{r} \square + \square = \square \\ \square - \square = \square \\ \square = \square \times \square \end{array}$$

Rébus

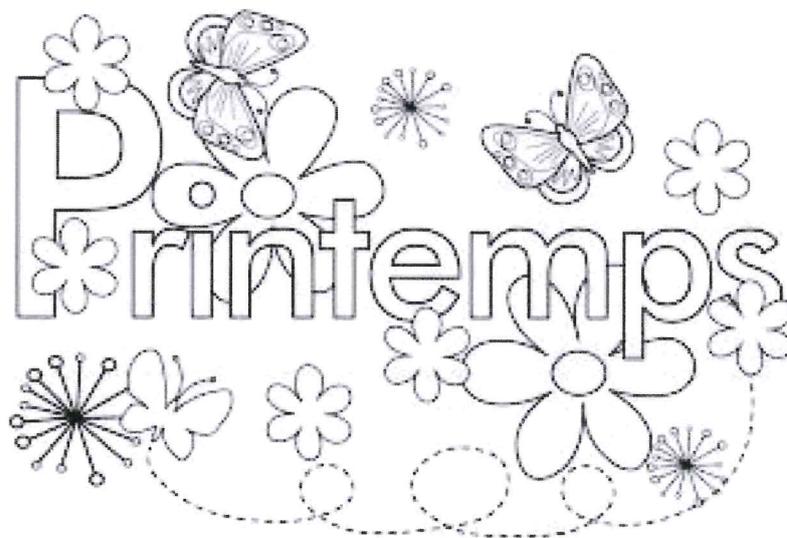


p'

...
la
les



Coloriage

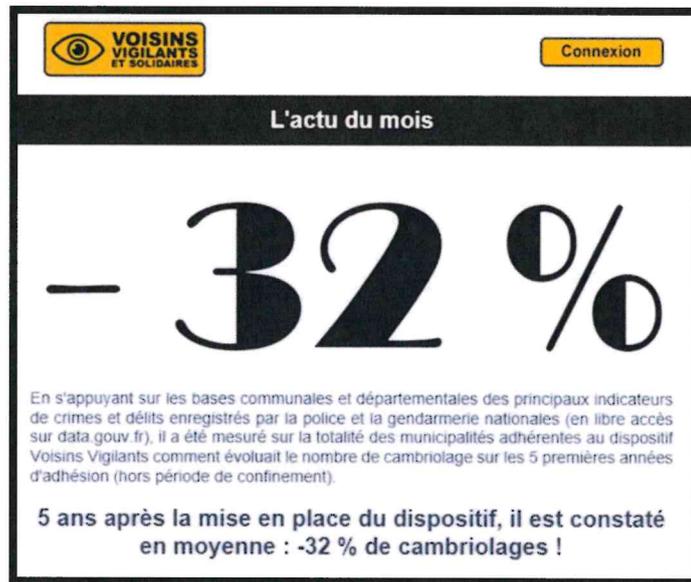


10.03 SIGNALLEMENT DES DÉFAUTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC (RAPPEL)

La maintenance de l'éclairage public est informatisée. Si vous constatez un défaut sur l'éclairage public, faites remonter l'information à la mairie en précisant la **nature de la panne** (Exemple : ampoule grillée...) ainsi que le **numéro du poteau**. La mairie saisira cette information et l'entreprise sera alertée aussitôt.

10.04 SÉCURITÉ

10.04.01 VOISINS VIGILANTS



10.05 AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

Gérer mes biens immobiliers : un nouveau service en ligne pour les usagers propriétaires

Le service « Gérer mes biens immobiliers » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers.

Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.



En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire.

FIL PROVINOIS - PROGRAMMATION 2025

Libellé de stage	Objectifs	Nb jours	Mois début de stage
L'élaboration et l'exécution du budget	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les notions liées à la comptabilité publique - Être capable de construire et équilibrer un budget - Comprendre les notions liées à l'élaboration budgétaire (la note de cadrage, le calendrier, la préparation budgétaire, la construction d'un budget, les dépenses, les recettes, les nomenclatures, les amortissements, les provisions,...) - Comprendre les notions liées à l'exécution budgétaire (comptabilité d'engagement, rattachement des charges et des produits, mandatement, AP/CP, pièces justificatives, le suivi d'un budget de service) 	2	Nov/dec
Les fondamentaux de l'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les différents actes et documents d'urbanisme - Distinguer pour les constructions le champ de la déclaration préalable (DP) et du permis de construire (PC). - Appliquer la méthodologie, savoir identifier les pièces à fournir, les consultations et /ou les majorations de délais. 	2	Sept/oct
Actualité de l'urbanisme	Permettre aux personnels de connaître l'actualité juridique et réglementaire qui concerne le domaine de l'urbanisme	1	Mai/juin
Rôle de l'ODEC	Définir le rôle et les responsabilités de l'officier délégué d'état civil (ODEC).	2	Avril/Mai
Organisation des élections	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer le droit électoral à l'organisation des élections. 	2	Oct/nov
Organisation et gestion des cimetières	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le cadre réglementaire relatif à l'organisation et à la gestion des cimetières, - Prendre en compte les évolutions funéraires et les besoins des usagers dans sa pratique professionnelle, - Organiser et gérer le cimetière et ses équipements, - Appliquer une méthode de travail et construire des outils de gestion, - Élaborer des solutions à la saturation des sites. 	2	Juin
Les fondamentaux du statut	Acquérir les fondamentaux juridiques nécessaires à la mise en oeuvre du statut de la fonction publique territoriale pour les agents titulaires et contractuels de droit public.	2	Avril/mai
La gestion des maladies/AT...	Instruire les dossiers liés aux accidents du travail, maladies professionnelles et invalidité.	2	Septembre
SST	Intervenir rapidement en cas d'accident et selon les règles du sauvetage secourisme du travail.	2	Mai/juin
SST		2	Nov/dec
PSC1		1	Avril (vac)
PSC1	Exécuter une action citoyenne d'assistance à la personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.	1	Oct (Vac)
PSC1		1	Tome 1 (mars)
Hygiène en restauration scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques en matière d'hygiène alimentaire en office. - intégrer les bonnes pratiques d'hygiène dans ses activités professionnelles. - situer son action dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire de l'unité de restauration. 	2	1er trimestre 26
Rappel HACCP	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les points sensibles dans son organisation. - Apporter des pistes d'amélioration et de correction aux problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre du plan de maîtrise sanitaire. 	1	sept/oct (mercredi)
Manipulation des extincteurs		0,5	juin
Manipulation des extincteurs		0,5	juin
Manipulation des extincteurs		0,5	2026